# PARC AHUNTSIC - AMÉNAGEMENT D'UN SENTIER MULTIFONCTIONNEL

## Mise en place d'un sentier partagé reliant la rue Prieur Est







## CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT IDENTIFIÉ POUR LE SENTIER PRINCIPAL:

- Mettre en place un sentier à usage multiple ;
- Aménager un sentier cyclable est/ouest en incluant une distinction des circulations vélo et piéton qui favorise l'orientation et la sécurité;
- Réhabiliter et hiérarchiser les sentiers afin de formaliser certains chemins de désir et d'amener les usagers à cheminer au travers des différentes parties du parc (étang, butte/clairière, aires de jeux) et permettre la découverte de ses particularités paysagères ;
- Aménagement de deux entrées formelles dans l'axe de la rue Prieur.

#### DESCRIPTION

Le sentier multifonctionnel est venu d'une volonté de créer un axe structurant qui traverse le parc. L'objectif est de lier la piste cyclable sur la rue Prieur Est. Le sentier regroupe plusieurs types d'usages comme la marche et la bicyclette, mais est d'une largeur assez grande pour une convivialité entre les fonctions.

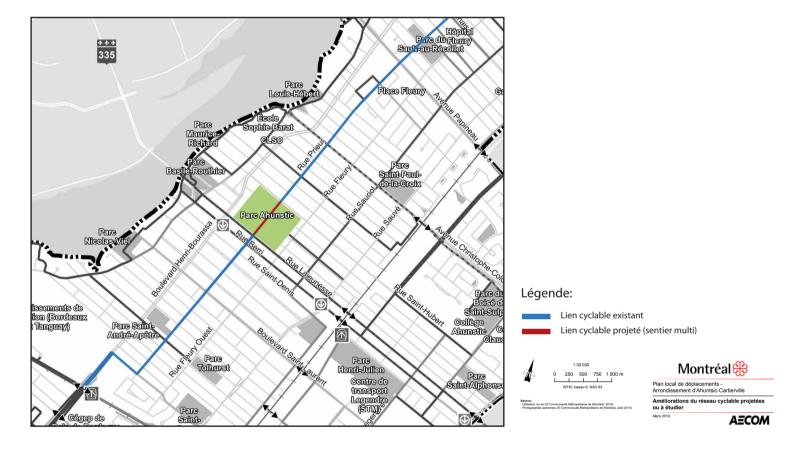
Un motif de pavé aléatoire formé par deux tonalités vient marquer les entrées et un point de connexion avec les autres sentiers du parc. Une fois l'entrée entamée, le motif devient plus régulier et se transforme en deux segments bien définis. Marquant ainsi les deux usages; vélo et piéton. Finalement, les pavés se détachent du motif et viennent se fondre dans le sentier d'asphalte pour créer une transition plus fluide entre les deux matériaux.

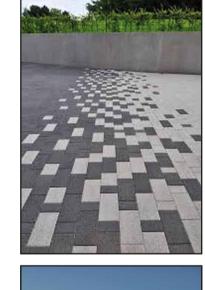
Le sentier multifonctionnel est bien distinctif des autres sentiers du parc avec son propre motif et son propre langage. De plus, du mobilier et de la signalétique sont ajoutés aux entrées.

## CROQUIS DE L'ENTRÉE PRIEUR EST (PFT):



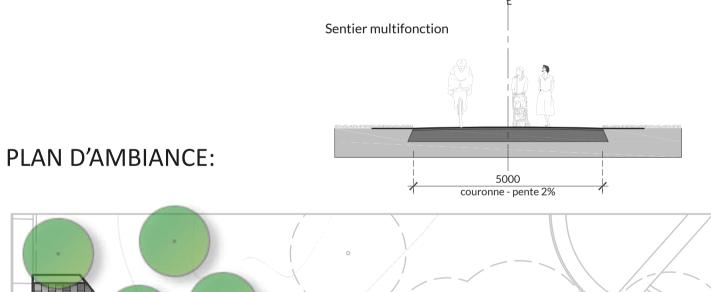
### RÉSEAU CYCLABLE (Plan Local de Déplacement):

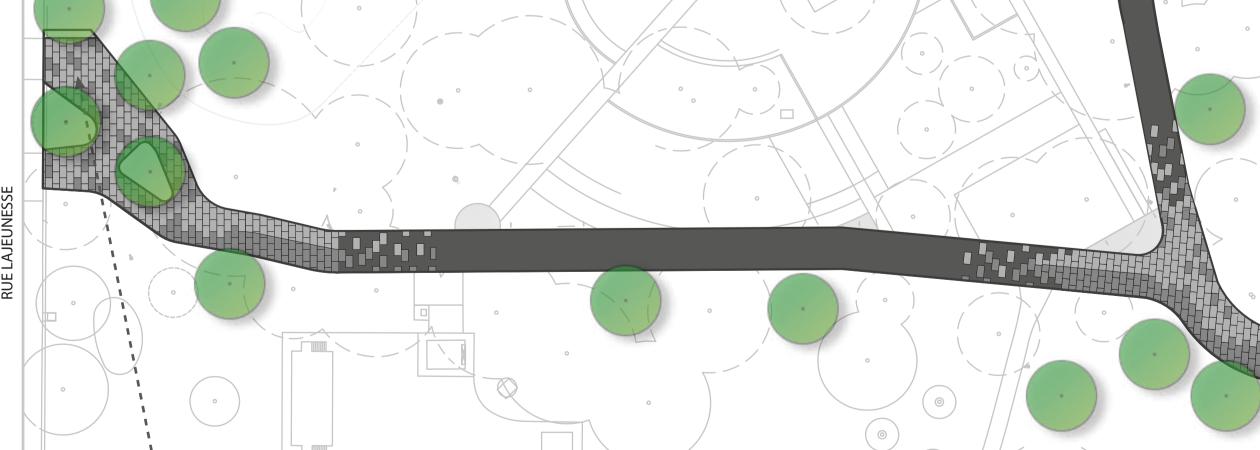


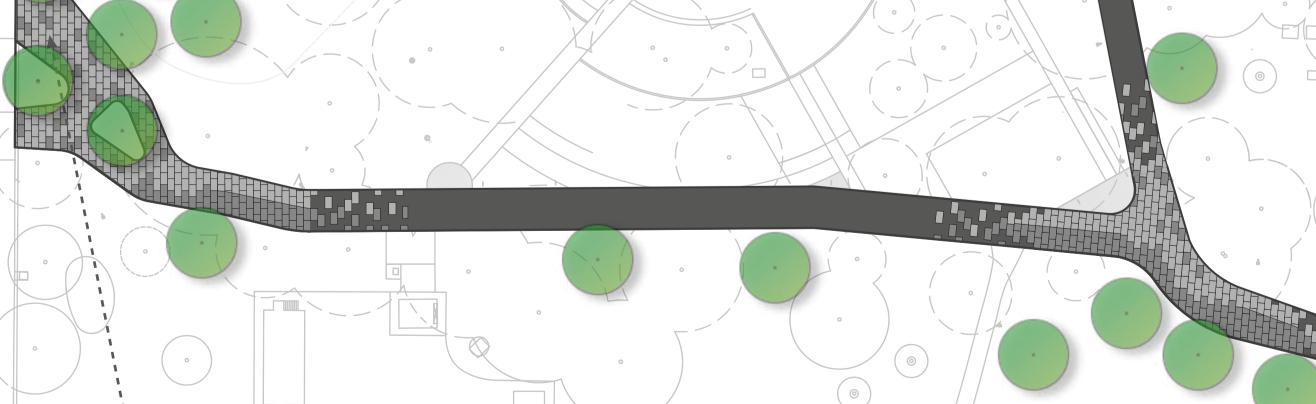


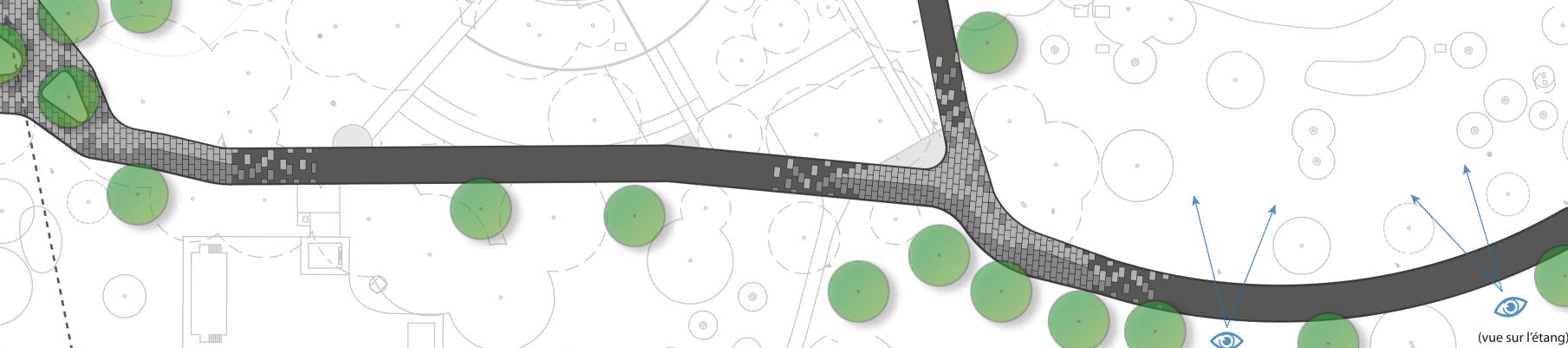














(vue sur l'étang)

